

BALISES : ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE REQUIS

Lors d'un soin à un usager en suspicion / ou cas probable / ou cas confirmé de COVID-19

Basées sur les dernières recommandations de l'INSPQ

COVID-19

PRÉCAUTIONS Gouttelettes et contact avec protection oculaire

Usager hospitalisé ayant un résultat de COVID-19 négatif pour une raison autre que le dépistage à l'admission

Usager ayant eu un contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19

Pour réaliser un prélèvement pour la COVID-19

Patient qui ne présente pas de risque élevé de subir une intervention médicale générant des aérosols (IMGA). Voir la section **Critères de risque élevé de subir une IMGA**.

Effectuer une évaluation du risque avant chaque interaction avec un usager afin de déterminer les précautions additionnelles appropriées.

Équipement de protection individuelle

- Masque de procédure
- Protection oculaire (écran facial ou lunettes protectrices ou masque avec visière intégrée). Les lunettes de prescription ne sont pas considérées comme une protection adéquate
- Blouse à manches longues non stérile, à usage unique ou jetable (prévoir une blouse imperméable si risque de contact important avec des liquides biologiques, ex. : diarrhée ou vomissements)
- Gants non stériles à usage unique, bien ajustés et devant recouvrir les poignets

CHOIX DE CHAMBRE :
régulière avec porte fermée

PRÉCAUTIONS MRSI (aériennes et contact)

Patient à risque élevé de subir une IMGA. Voir la section **Critères de risque élevé de subir une IMGA**.

- Cependant, s'il est certain que le patient ne subira pas d'IMGA (par exemple, niveau de soins 4), des précautions gouttelettes et contact avec protection oculaire sont suffisantes.

Intervention médicale générant des aérosols (IMGA). Voir la section **Liste des IMGA**.

Équipement de protection individuelle

- Masque N95
- Gants non stériles à usage unique, bien ajustés et devant recouvrir les poignets
- Protection oculaire (écran facial ou lunettes protectrices). Les lunettes de prescription ne sont pas considérées comme une protection adéquate.
- Blouse à manches longues non stérile jetable (prévoir une blouse imperméable si risque de contact important avec des liquides biologiques, ex. : diarrhée ou vomissements)

CHOIX DE CHAMBRE:
chambre à pression négative.
En cas de manque de chambre à pression négative, une chambre régulière, porte fermée, en tout temps, est requise (avec port de masque N95 pour les employés)

Liste des IMGA

- Intubation et extubation trachéales
- Ventilation non invasive en pression positive via masque facial (ex. : BiPAP, CPAP)
- Oxygénothérapie **humidifiée** à haut débit de type Optiflow/Airvo*
- Aspiration des sécrétions trachéales en circuit ouvert chez un usager intubé ou trachéotomisé
- Réanimation cardiopulmonaire
- Ventilation manuelle avant l'intubation
- Bronchoscopie
- Induction d'expectorations
- Aspiration nasopharyngée chez les enfants
- Autopsie
- Trachéotomie et soins de trachéostomie

- **ETO* ***
- **Gastroscopie****
- **Laryngoscopie****

Critères de risque élevé de subir une IMGA

Clientèle adulte :

- FR \geq 24/min ou détresse respiratoire aiguë
- Besoin de \geq 4L en O₂ (via lunettes nasales ou VM) pour sat. \geq 90 %
- TA systolique $<$ 90 mmHg malgré une réanimation liquidienne adéquate
- Tout critère jugé sévère par le clinicien (ex. : altération de l'état de conscience)

Clientèle pédiatrique :

- Toux ou difficulté respiratoire avec au moins un des symptômes suivants :
 - cyanose centrale ou saturation $<$ 90 % à l'air ambiant
 - détresse respiratoire sévère
 - signes de pneumonie avec diminution marquée de l'état général

* L'oxygénothérapie à haut débit par lunette nasale/ventimask ne constitue PAS une IMGA. Les systèmes de type Optiflow/Airvo constituant un risque incertain pour l'instant, ils sont maintenus dans la liste des IMGA.

** Cette intervention médicale comporte un risque incertain ou non documenté de générer des aérosols. Elle doit faire l'objet d'évaluation du risque au cas par cas.

Références :

Institut national de santé publique du Québec. COVID-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : Recommandations intérimaires. Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). (PDF)

<https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/covid/2906-mesures-prevention-milieux-soins-aigus-covid19.pdf> (version 6.0, 9 avril 2020).

Institut national de santé publique du Québec. Interventions médicales générant des aérosols. Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). (PDF)

<https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/covid/2960-intervention-medical-generant-aerosol-covid19.pdf> (version du 13 avril 2020).